

Le guide du DAF

Pour maîtriser efficacement
dépenses & moyens de paiement



Introduction

Quel est le point commun entre une PME traditionnelle française, une ETI internationale œuvrant dans toute l'Europe et une start-up prometteuse rêvant de « disrupter » son secteur ?

La réponse est à chercher du côté de son service financier, où les nouveaux modèles organisationnels du travail n'ont pas vraiment changé les habitudes de travail n'ont guère changé les habitudes de travail. Le Directeur Administratif et Financier (DAF) et ses équipes assurent, entre autres, la bonne gestion de l'entreprise, reportent les rentrées d'argent, payent les fournisseurs et gèrent encore et toujours les dépenses courantes tout en assurant la clôture des bilans, comptes de résultats et autres exercices comptables.

Ces tâches n'ont été que partiellement impactées par la digitalisation. Certaines procédures nécessaires mais chronophages (suivi des dépenses, récupération des justificatifs de paiement, saisie comptable, etc.) entraînent une baisse conséquente de la compétitivité et coûtent cher en temps perdu.

Par exemple, les coûts indirects liés au temps de traitement d'une seule note de frais sont estimés à 53 euros en moyenne !

Les Fintech proposent aujourd'hui aux équipes financières des solutions innovantes pour simplifier les processus, les rendre plus intuitifs pour toute l'entreprise, automatiser les tâches à faible valeur ajoutée, apporter un meilleur contrôle et visibilité sur l'ensemble des transactions financières de l'entreprise.

Vous trouverez dans ce guide complet des bonnes pratiques, astuces et moyens à disposition des entreprises pour être véritablement efficace dans la gestion des dépenses de leurs collaborateurs.

Bonne lecture,



Rodolphe Ardant

CEO & Co-fondateur de Spendesk



Sommaire

01 - Priorité du DAF : la digitalisation des processus financier	01
02 - Sécuriser les achats en ligne des collaborateurs	05
03 - Garder le contrôle sur les dépenses terrains des équipes	07
04 - Choisir une solution unique, moderne et intuitive	10



Priorité du DAF : La digitalisation des processus financier

Les directions financières le savent bien : l'avenir ne saurait s'inventer sans la digitalisation de leurs process et outils. De nombreuses études soulignent que la digitalisation est un enjeu majeur pour tous.

Ainsi, une étude menée par AgileBuyer et X-Achats atteste que **36% des départements achats comptent au moins une personne dédiée à la transformation digitale**. Une autre étude du cabinet Robert Half vient corroborer ces résultats : un tiers des DAF interrogés déclarent vouloir embaucher des collaborateurs dédiés à ces questions dans les mois qui viennent. De plus, près d'un DAF sur deux (45%) est convaincu que la qualité la plus importante à développer dans les cinq prochaines années est une meilleure connaissance des systèmes d'information comptables et financiers.

Mais si le constat est sans appel, les DAF rencontrent encore des difficultés à mettre en oeuvre et déployer la transformation digitale de leur département et, plus largement, de leur entreprise. En effet, **61% des DAF et des comptables se plaignent d'avoir des tâches non planifiées à effectuer chaque jour**. La clôture des comptes est aussi dans la ligne de mire, puisqu'une personne interrogée sur deux estime qu'elle empêche la réalisation de tâches à plus forte valeur ajoutée.

Enfin, il apparaît que les directions administratives et financières ont besoin d'être soutenues par leur direction générale. En effet la digitalisation implique des changements profonds dans les procédures d'achat et les habitudes des collaborateurs. Par exemple, le passage d'un système de notes de frais «classiques» à un système de cartes de paiements plafonnées à disposition des collaborateurs inverse totalement les process : les dépenses sont validées en amont, il n'y a plus d'avances de frais, ni de traitement de notes de frais. Une petite révolution est en marche.

À travers ce livre blanc, Spendesk a pour ambition d'accompagner le DAF dans ces changements en faisant un état des lieux des nouvelles procédures de gestion des dépenses et des moyens de paiements capables d'améliorer et d'optimiser le pilotage de son activité.

Sécuriser les achats en ligne des collaborateurs

Les habitudes d'achat évoluent. Aujourd'hui, les entreprises, tout comme les particuliers, achètent de plus en plus en ligne : billets d'avions, nuits d'hôtels, location d'un véhicule, achats de fournitures ou abonnement à des outils. La liste est infinie.

On estime **qu'une PME dépense en moyenne 15 000 euros par mois sur Internet**, avec des sommes allant, selon la taille, à plus de 200 000 euros par mois.

Quelles sont les solutions à leur disposition pour gérer ce volume de dépenses grandissant ?

Régler avec la carte bancaire de l'entreprise

Pour une start-up ou une PME comptant peu de collaborateurs, la problématique des achats en ligne est relativement simple à gérer. Il suffit que les équipes opérationnelles aient accès à la carte bleue de l'entreprise. Même si cette pratique peut donner des sueurs froides au responsable financier, la carte de crédit corporate reste un moyen de paiement évident et relativement accessible.

Ce mode de paiement est accepté partout et offre un certain nombre d'avantages :

- Assurances de voyage pour le titulaire de la carte.
- Possibilité de débit différé
- Plafonds de dépenses élevés

Cependant, l'absence de contrôle, le risque de piratage et la complexité de la réconciliation mensuelle en font une des bêtes noires des équipes financières et comptables.



En effet la (ou les) carte de l'entreprise qui passe de main en main entre les collaborateurs, oblige l'équipe finance à partir tous les mois à la chasse aux justificatifs. La clôture comptable devient donc un véritable enfer, où parfois plus de la moitié des justificatifs sont manquants. C'était le cas pour La Ruche Qui Dit Oui !

"Avant Spendesk, les salariés se partageaient 8 cartes bancaires pour tous leurs paiements. Nous leur faisons confiance, mais les cartes passaient librement de main en main et 50% des justificatifs manquaient chaque mois..."



Gaëlle Laudet

Contrôleur Financier chez La Ruche qui dit oui !

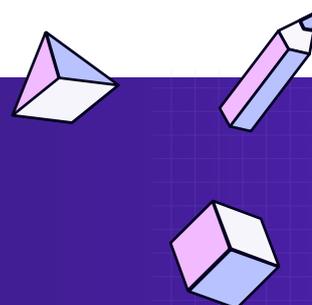
La carte peut également être gérée par une personne spécifique qui la prête au cas par cas ou effectue les achats de ses collègues. Chez Kwanko par exemple, les membres du comité de direction perdaient un temps précieux à effectuer les paiements nécessaires pour leurs équipes faute de système de gestion des dépenses approprié.

"Avant Spendesk, chaque membre du CoDir avait sa carte corporate et effectuait tous les paiements de son équipe. Au moins les cartes ne circulaient pas, mais cela leur prenait du temps et ce processus manquait de flexibilité"



Vincent Iglesias

Comptable Général chez Kwanko



Les limites de la carte bancaire d'entreprise

Si la carte de crédit de l'entreprise est le moyen de paiement le plus répandu dans les entreprises, elle présente un certain nombre d'inconvénients pouvant, dans certains cas, paralyser totalement l'activité.

Manque de réactivité de la banque

Si vous devez modifier les plafonds ou si votre entreprise a besoin d'une ou de plusieurs nouvelles cartes, les demandes auprès de votre agence peuvent être longues. Sans parler des tarifs qui dépendent en partie de la relation nouée avec son banquier.

Dérangements incessants du détenteur de la carte

La personne, responsable de la carte, qui effectue les paiements est constamment sollicitée. Pourtant il s'agit généralement d'un manager, voire du CEO lui-même, qui a d'autres choses à faire que de régler les achats sur Internet. Et si cette dernière est absente, en congé ou en déplacement par exemple, tous les achats de l'entreprise sont bloqués.

Blocage de l'activité en cas de piratage

Si la carte de crédit est perdue, piratée ou bien que le plafond des dépenses a été dépassé, ce sont tous les paiements futurs qui seront refusés. Notamment le CRM des Commerciaux, les campagnes de marketing digital en cours, tous les outils SaaS de l'entreprise, sans parler des réservations de voyages, etc.

La carte bleue corporate est le moyen de paiement le plus répandu pour les achats en ligne. C'est, pour la majorité des entreprises, le moyen de paiement le plus simple à mettre en place. Pour autant, à mesure que l'entreprise grandit, son utilisation montre rapidement ses limites.

Ce moyen de paiement ne répond à aucun impératif comptable, comme la validation de la demande d'achat, la récupération des factures et justificatifs, la saisie comptable et la ventilation des dépenses ou le calcul de la TVA.

Heureusement, pour pallier à ces nombreux inconvénients, il existe déjà une solution : les cartes de paiement virtuelles.

Passer aux cartes de paiement virtuelles

La carte bancaire virtuelle est une carte, chargée d'un montant défini à l'avance, sur le même principe qu'une carte cadeau. Elle est dématérialisée, mais présente les mêmes caractéristiques qu'une carte bancaire classique : un numéro à 16 chiffres, une date d'expiration et un code CVV. Elle s'utilise ainsi aussi simplement que n'importe quelle carte bancaire.

Cette carte de paiement répond notamment aux problèmes de fraude :

- Carte plafonnée sans possibilité de découvert.
- Plafond modifiable en temps réel.
- Possibilité de générer des cartes à usage unique ou récurrent selon le besoin.

Certaines cartes virtuelles peuvent être à usage unique pour un achat ponctuel ultra sécurisé, quand d'autres sont utilisées pour régler des dépenses récurrentes comme des abonnements SaaS. Dans ce cas, il suffit de spécifier le montant mensuel ou annuel qui doit être rechargé sur la carte. Pour l'entreprise, cela évite qu'un même numéro de carte bancaire soit enregistré sur tous les sites fournisseurs et limite donc drastiquement les risques de piratage de la carte.

Faire appel à sa banque ?

Pour obtenir des cartes virtuelles, le DAF peut s'adresser à sa banque (*attention, elles ne proposent pas toutes ce service*) qui mettra alors un outil de génération de cartes à sa disposition. Il ou elle pourra ainsi générer des cartes virtuelles et les transmettre aux collaborateurs qui ont besoin de faire un achat. Il faudra donc éditer autant de cartes virtuelles qu'il y aura d'achats, contrôler leurs plafonds et surtout récupérer les factures afférentes.

Des solutions SaaS comme Spendesk permettent de simplifier la gestion de vos cartes virtuelles, afin d'allier sécurité, facilité d'utilisation et simplicité de gestion.



Opter pour une solution de gestion des dépenses

La carte de paiement virtuelle répond aux impératifs de sécurité des achats sur Internet, notamment avec des cartes à usage unique éditées spécifiquement pour un paiement et constitue donc une alternative intéressante à la carte corporate. Mais son utilisation massive, qui se traduit par une multiplication du nombre de cartes peut, au final, compliquer la vie du DAF.

Pour y remédier, il suffit d'ajouter aux cartes virtuelles un outil de pilotage permettant de gérer à la fois les demandes d'achat des collaborateurs et la génération de cartes. Parmi les fonctionnalités des logiciels de gestion de cartes bleues virtuelles certaines font toute la différence :

- Gestion des workflows de demandes d'achats.
- Emission de cartes virtuelles plafonnées sur validation.
- Suivi des paiements en temps réel.
- Maîtrise des budgets alloués à chaque collaborateur.
- Récupération automatique des factures.
- Intégration avec les logiciels comptables.

Ainsi, une solution telle que Spendesk permet au DAF de définir le budget mensuel et le budget maximum par transaction de chaque collaborateur. Il peut également définir qui valide une demande d'achat en fonction de l'équipe du demandeur ou du montant demandé. Idéal pour garder le contrôle tout en donnant plus d'autonomie à ses collaborateurs, Spendesk permet à toute l'entreprise d'économiser des heures de travail, voire des jours, chaque mois.



Les paiements effectués via des cartes virtuelles Spendesk peuvent être suivis en temps réel. Ils apparaissent instantanément sur le tableau de bord du DAF avec toutes les informations nécessaires. Contrôler chaque paiement, accéder à la facture et renvoyer des rappels automatiques si celle-ci est manquante, sont autant de tâches chronophages qui se font désormais en quelques clics.

Une solution de gestion des dépenses telle que Spendesk tient compte des obligations comptables et propose des fonctionnalités avancées pour simplifier la vie du RAF et permet de :

- Détecter automatiquement la nature d'un paiement.
- Calculer automatiquement la TVA grâce à l'analyse visuelle des factures.
- Assigner automatiquement un code comptable ou analytique à chaque paiement pour faciliter la saisie et l'analyse.
- Transmettre les données des paiements à un logiciel comptable.

Idéales pour les achats de billets de train ou d'avion, les dépenses d'hôtellerie, les achats de fournitures ou les abonnements à des logiciels, les cartes virtuelles associées à une solution de gestion des dépenses offrent aux équipes administratives et financières une vision globale des dépenses de l'entreprise.

Elles permettent de simplifier drastiquement les process d'achat pour gagner en productivité et mieux maîtriser ses coûts, et ce pour un coût mensuel démarrant à 89€ pour une entreprise de 20 personnes.



Garder le contrôle sur les dépenses terrain des équipes

Qui n'a jamais perdu le reçu d'une course en taxi pris pour attraper un train ou un avion ? Qui n'a jamais découvert en rangeant son tiroir une feuille Excel à moitié remplie pour un déplacement jamais remboursé ? Pour toutes les dépenses liées à des déplacements ou à des achats ponctuels, l'usage de la note de frais est le procédé le plus répandu en entreprise.

Le système est plutôt avantageux pour l'entreprise, puisque c'est le salarié qui avance les frais. Pourtant, à l'heure de la digitalisation de l'économie, la note de frais semble tout droit venue d'un autre temps.

Les notes de frais : une procédure chronophage

Une étude GBTA-HRS montre que les coûts cachés induits par le traitement d'une note de frais pour un déplacement professionnel montent à 53€, auxquels il faut rajouter 48€ en cas d'erreur, ce qui arrive une fois sur cinq.

"Les entreprises souhaitant réaliser des économies se focalisent généralement sur les coûts directs, comme le prix des billets de train ou d'avion, ou celui de l'hébergement." rappelle Tobias Ragge, le PDG d'HRS. "Peu d'entre elles réalisent encore que l'optimisation du processus de gestion des notes de frais est une source d'économies importantes."

Non seulement ce process est cher, mais il est sujet à de nombreuses fraudes. Un rapport de Captio montre ainsi que **la fraude aux notes de frais s'élève en moyenne à 700€ par salarié et par an** pour une ETI.

Parmi les fraudes les plus communes, on retrouve le fait de gonfler les distances parcourues avec son véhicule, de se faire rembourser plusieurs fois la même dépense, de compter des frais qui ne sont pas purement professionnels (réalisés en dehors des jours et horaires de travail). Mais on voit aussi passer des fausses notes de restaurant ou des extras à l'hôtel...

Malgré tout, la note de frais fait toujours partie du quotidien. Pour les entreprises, le contrôle à posteriori des dépenses et la nécessité de re-traiter chaque paiement en comptabilité représente un temps et donc un coût considérable.

Ainsi, la note de frais est devenue une réelle entrave à la productivité, alors qu'il existe

désormais de nouvelles solutions de gestion des dépenses conçues pour simplifier le travail des équipes comptables et financières.

53€

Coût de traitement
d'une note de frais

700€

Coût par an & par salarié de
la fraude aux notes de frais

La carte prépayée : meilleure alternative à la note de frais

Comme pour les cartes virtuelles, il est possible de fournir à ses employés une carte prépayée physique, sur laquelle est alloué un budget défini pour régler les frais de bouche, les dépenses de taxi ou de transport. Là encore, l'entreprise minimise les risques de dérapages, puisque ce type de carte ne permet aucun découvert, mais aussi de fraude, sachant que les montants sont limités. Pour les collaborateurs, l'avantage est conséquent, car ces derniers n'ont plus à avancer les frais.

Pour autant, tout comme la carte virtuelle, la carte prépayée n'exprime tout son potentiel que lorsqu'elle est associée à une solution complète de gestion des dépenses.

Spendesk propose ainsi au DAF une solution tout-en-un pour gérer l'ensemble des frais de ses équipes. Il suffit de créer un portefeuille virtuel Spendesk sur lequel le DAF dépose une somme correspondant au montant des dépenses mensuelles de ses équipes.

Il commande ensuite des cartes prépayées Spendesk (émises avec Mastercard) pour les collaborateurs qui en ont besoin, puis établit des limites de dépenses (soir et week-end par exemple), étapes de validation et alloue un budget à chaque carte, montant alors déduit du wallet global. Le montant disponible sur chaque carte peut être modifié instantanément. Le collaborateur ne pourra pas dépenser un centime de plus que ce qui a été alloué sur sa carte. Et tous ses paiements apparaîtront en temps réel dans son tableau de bord, celui de son manager et celui de l'administrateur du compte..

Le vrai plus de cette carte prépayée est son association avec une application mobile : au moment du paiement, le collaborateur reçoit une notification sur son téléphone et prend le reçu en photo. Plus besoin de remplir une note de frais.



L'employé règle ses dépenses avec sa carte Spendesk



Il reçoit une notification instantanée après le paiement



Le paiement apparaît dans Spendesk avec les infos nécessaires



Il prend le justificatif du paiement en photo avec son téléphone

Du point de vue des équipes financières, c'est la solution idéale la gestion des dépenses engagées par les collaborateurs et pour passer le temps économisé sur des tâches à plus forte valeur ajoutée. Le Responsable Comptable et Financier d'Evaneos a économisé ainsi 3 jours par mois en faisant adopter Spendesk à son entreprise !

"Les membres du CoDir, du marketing et l'office manager faisaient beaucoup de notes de frais. Ils ont désormais une carte prépayée Spendesk chacun, avec un budget propre. C'est simple pour eux puisqu'ils n'avancent plus les frais et pour moi aussi car Spendesk centralise les reçus et je traite moins de notes de frais !"



Guillaume Lalau

Responsable Comptable et Financier chez Evaneos

La carte prépayée est parfaite pour les déplacements, les paiements d'hôtels, de restaurant, les frais d'essence ou les achats de petit matériel. Puis quand elle est associée à un logiciel de gestion de dépenses performant, elle permet aux entreprises d'abolir le traitement des notes de frais, de suivre en temps réel les paiements effectués par les collaborateurs, de récupérer instantanément tous les justificatifs de dépenses et de les intégrer directement dans leur logiciel comptable.

Le salarié, quant à lui, n'a plus besoin d'avancer les frais et ne perd plus son temps à remplir des notes de frais.



Choisir une solution unique, moderne et intuitive

Dans notre économie globalisée, le succès d'une start-up dépasse souvent les frontières et nécessite alors un déploiement rapide et efficace à l'international. Or, l'ouverture d'une filiale dans un autre pays est un processus long et complexe, qui peut prendre plusieurs mois et va donc à l'encontre d'un développement agile sur des marchés qui constituent des opportunités de business intéressantes et des relais de croissance importants.

C'est également vrai pour les comptes bancaires : ouvrir un compte professionnel dans un autre pays peut se révéler être long et difficile, alors que les équipes opérationnelles ont besoin d'engager rapidement des dépenses pour pouvoir lancer l'activité.

Patrick Foster, COO de Drivy, en a fait l'expérience. L'entreprise de location de voitures entre particuliers est aujourd'hui présente dans 5 pays européens

“Avant Spendesk, c'était un vrai parcours du combattant pour obtenir un moyen de paiement pour une filiale. Même en Europe, il fallait attendre des mois avant de recevoir une carte de la banque et les équipes sur place n'en pouvaient plus.”



Patrick Foster
COO chez Drivy

Nos solutions peuvent en effet vous éviter ce genre d'écueil. Fonctionnant comme un portefeuille en ligne, le système Spendesk permet de mettre simplement à disposition des cartes de paiement prépayées spécialement dédiées à vos filiales à l'étranger, qui bénéficient ainsi d'un moyen de paiement sans devoir attendre l'éventuelle ouverture d'un compte bancaire spécifique dans le pays d'accueil. Il est même possible de choisir la devise utilisée pour ces comptes spécifiques, afin de ne pas avoir à payer de frais de conversion.

Conclusion

Les directions administratives et financières sont aujourd'hui conscientes de la nécessité de digitaliser leurs process afin d'éliminer les tâches inutiles et ainsi pouvoir se concentrer sur celles à forte valeur ajoutée.

Cet impératif concerne toute l'entreprise. La gestion des dépenses quotidiennes est le procédé qui par excellence pénalise non seulement, et tout particulièrement, le service financier mais aussi tous les collaborateurs.

Il existe aujourd'hui de nombreuses solutions permettant à la fois de fluidifier, simplifier et sécuriser les procédures. Les cartes bancaires virtuelles et les cartes prépayées, lorsqu'elles sont associées à un logiciel de gestion des dépenses performant, permettent aux DAF d'avoir un contrôle, total et en amont, des dépenses de l'entreprise.

Avec une solution de type Spendesk, le service administratif et financier maîtrise l'émission de cartes ainsi que leur attribution. Il gère le budget de chaque collaborateur en temps réel et peut modifier instantanément les plafonds alloués. Dès lors, les reportings s'en trouvent simplifiés, puisque le DAF peut facilement expliquer un dépassement de plafond.

Le collaborateur, quant à lui, ne doit plus avancer les frais, n'est plus bloqué lorsqu'il a besoin qu'on lui prête la carte de la société, n'a plus besoin de remplir de feuilles Excel. Sans être préoccupé par des avances de frais, qui peuvent déséquilibrer son budget, ou par des factures ou des reçus égarés, il a l'esprit plus libre pour se focaliser sur sa mission.

Le système de récupération des justificatifs dématérialisés offre une nouvelle liberté aux salariés, qui n'ont plus besoin de conserver précieusement leurs reçus papiers ou d'imprimer leurs factures électroniques. Les justificatifs sont systématiquement rattachés à la bonne dépense et sont ensuite automatiquement transmis au logiciel comptable de l'entreprise.

Spendesk offre enfin aux collaborateurs et aux services administratifs et financiers le loisir de se concentrer sur des tâches à réelle valeur ajoutée.



À propos de Spendesk

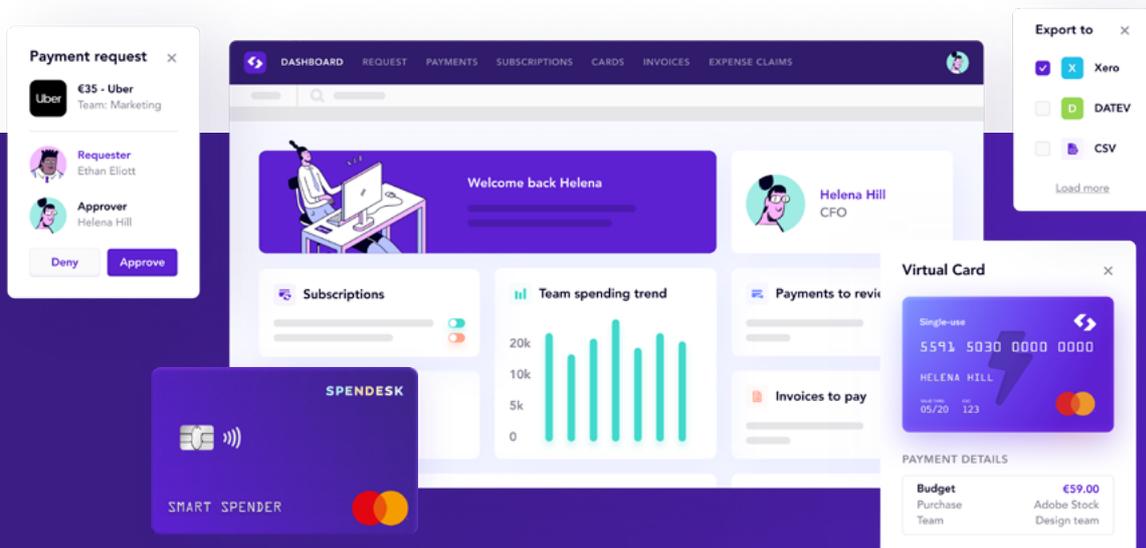
Spendesk a développé la nouvelle façon de gérer les dépenses d'équipes, sans prêt de la carte d'entreprise, ni notes de frais !

Spendesk est la solution de gestion des dépenses professionnelles qui apporte du contrôle, de la visibilité et de l'automatisation aux entreprises européennes. Validation des dépenses, émission de cartes virtuelles et physiques, remboursement des notes de frais, paiement des factures fournisseurs : le tout pour la première fois dans une solution unique pour garder la main sur toutes les dépenses.

En instaurant des politiques de dépense et en automatisant la réconciliation bancaire, nous permettons aux équipes finance de se concentrer davantage sur leurs missions à plus forte valeur ajoutée.

Avec Spendesk, les collaborateurs achètent simplement ce dont ils ont besoin, et l'équipe financière garde toujours un œil sur les dépenses.

Plus de 2000 PME à travers l'Europe ont choisi Spendesk pour gérer et contrôler efficacement leurs dépenses, tout en restants agiles.





Simplifier la gestion des dépenses en entreprise.

Vous souhaitez en savoir plus sur ce que Spendesk peut vous apporter ?
Notre équipe sera ravie de répondre à toutes vos questions

Contactez nos équipes

hello@spendesk.com
www.spendesk.com